

# LES AUTOCHTONES A L'EPREUVE DU DEVELOPPEMENT D'UNE VILLE SECONDAIRE DE LA COTE D'IVOIRE, L'EXEMPLE DES ADJOUKROU A DABOU

*Atta Koffi Lazare*

Maître de Recherches à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT)  
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

*Toa Bi Tra Ignace*

Doctorant à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT),  
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

---

## Abstract

The areas of the Ivorian forest south are areas of strong economic potentialities. Large state investments, intensity of lands' exploitation through cash crops, presence of the sea, experimentation and strong decentralization implementation, populations' wealth, modern villages, etc are as much advantages from which the natives of these areas take profit in order to enforce their cities. Unfortely, except Abidjan, the cities of the Ivorian forest south don't always know the expected development. The major problem provoked by our study is the inadequacy of contribution of natives in the development of Ivoirian cities, particularly the cities of the forest south. Our aim is to contribute to a better appreciation of the commitment of natives in the development of their cities. The study reveals that the Adjoukrou natives don't sufficiently invest in Dabou but they remain strongly attached to the local political power.

---

**Keywords:** Natives, Adjoukrou, Ivory Cost, Dabou, local development, urban development.

---

## Résumé

Les régions du sud forestier ivoirien sont des régions de fortes potentialités économiques. Gros investissements de l'Etat, intensité de la mise en valeur des terres à travers les cultures de rente, présence de mer, de lagunes, proximité de la capitale économique, expérimentation et forte application de la décentralisation, richesse des populations, villages modernes, etc. sont autant d'atouts dont disposent les autochtones de ces

régions pour édifier leurs villes. Malheureusement, à l'exception d'Abidjan, les villes du sud forestier ivoirien ne connaissent toujours pas le développement escompté. Le problème majeur suscité par notre étude est donc l'insuffisance de la contribution des autochtones dans le développement des villes ivoiriennes, en particulier les villes du sud forestier. Notre objectif est de contribuer à une meilleure appréciation de l'engagement des autochtones dans le développement de leur ville. L'étude révèle que les autochtones Adjoukrou investissent insuffisamment à Dabou mais, ils restent fortement attachés au pouvoir politique local.

---

**Mots-clés:** Autochtones, Adjoukrou, Côte d'Ivoire, Dabou, investissement local, Développement urbain

### **Introduction**

L'urbanisation en Côte d'Ivoire est d'une manière générale, un phénomène récent et rapide car, *en moins d'un demi-siècle, la Côte d'Ivoire est passée du statut de pays rural à celui d'un pays à tendance urbanisée avec un taux d'urbanisation d'environ 43% en 1998 (RGPH<sup>68</sup>, 1998)*. Selon ATTA Koffi (2001), *les succès économiques qu'a connus le pays de 1960 à 1980 ont été un facteur accélérateur de son urbanisation. Ils ont d'abord incité de nombreux étrangers issus des pays limitrophes à venir s'installer dans le pays en particulier dans les villes. A l'intérieur du pays, les populations des savanes ont afflué vers le sud forestier plus riche et plus équipé*. Dabou est une ville du sud forestier ivoirien. Comptoir commercial, puis fort en 1853, elle devient chef-lieu de sous-préfecture en 1961, chef-lieu de commune en 1980, chef-lieu de département en 1996, siège de conseil général en 2001 et chef-lieu de conseil régional et de District<sup>69</sup> en 2011. Les peuples autochtones de Dabou sont les Adjoukrou. Plusieurs qualités leur sont reconnues ; entre autres, le développement d'une économie agricole, le fort attachement à la tradition et surtout la modernité des villages. Au regard de cette embellie rurale (due aux investissements locaux individuels et/ou collectifs) et grâce à la politique de la décentralisation qui confie de plus en plus le développement des villes aux populations locales et autochtones, l'on s'attend à ce que les Adjoukrou tiennent aussi, sinon plus, le levier de développement de Dabou, leur seule localité urbaine. Mais est-ce vraiment le cas ? Le but visé par l'article est d'évaluer le niveau d'investissement autochtone dans une ville ivoirienne en particulier Dabou.

---

<sup>68</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

<sup>69</sup> Ces différentes évolutions se sont faites respectivement par la loi n°61-4 du 02 janvier 1961 ; la loi n°78-07 du 9 janvier 1978 et la loi n°80-1182 du 17 octobre 1980 ; le décret n° 96-664 du 28 août 1996 ; la loi n°2001-477 du 09 août 2001 et le décret n°2011-263 du 28 septembre 2011.

## Matériel et méthodes

La ville de Dabou est le chef-lieu de la région des Grands Ponts, laquelle est composée de trois départements dont celui de Dabou qui se confond à la région Adjoukrou. Dabou est la seule ville des Adjoukrou et elle se localise à 27Km<sup>70</sup> à l'ouest d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. De 53.633 habitants au RHGP 1998, la population de Dabou est estimée à 82.021 habitants en 2010 (Mairie de Dabou, 2011) pour une aire urbaine lotie de 1114,88ha (DMCU<sup>71</sup> de Dabou, 2014). Dabou est de plus en plus considérée comme un « quartier » dortoir de la ville d'Abidjan, aussi connaît-elle un développement remarquable au cours des deux dernières décennies, certainement fruit de l'effort d'investissement des populations, mais lesquelles ? D'une part, Françoise DUREAU (1987) fait savoir que *la croissance des villes ivoiriennes ne peut s'interpréter en référence à la population ivoirienne uniquement : cette affirmation est d'autant plus vraie que les agents du développement économique des villes de Côte d'Ivoire ne sont pas, le plus souvent, des Ivoiriens*. D'autre part Coulibaly KELEMORY (2008) écrit que *les revendications identitaires sur fond de crise économique ont favorisé l'émergence d'une nouvelle mentalité au niveau des populations du sud forestier ivoirien : c'est leur volonté désormais affichée de s'approprier les leviers économiques de leurs régions et surtout, les postes électifs de leurs localités*.

Pour faire la lumière sur le cas de l'investissement autochtone à Dabou, nous avons combiné plusieurs techniques de recherche à savoir la recherche documentaire, l'observation sur le terrain, les enquêtes par questionnaire et les entretiens menés auprès des collectivités déconcentrées et décentralisées, auprès des différentes directions départementales ou régionales, des établissements, etc. Tous les quartiers de la ville ont été concernés par l'enquête qui s'est voulue exhaustive, soit :

- 1.500 chefs de ménage sur les 10.063 ménages que compte la ville de Dabou au RGPH 1998 pour identifier les propriétaires de logement ;
- 1.167 questionnaires dans le cadre des activités économiques exécutées à Dabou, notamment le commerce, le transport, l'artisanat, la réalisation des écoles, pharmacies, hôtels, des centres de santé privés ;

---

<sup>70</sup> Les centres-ville d'Abidjan et de Dabou sont distants de 50km mais l'augmentation rapide de la tache urbaine de part et d'autre, surtout d'Abidjan, rapproche de plus en plus les deux villes. Selon le kilométrage effectué par les sociétés ivoiriennes de téléphonie mobile, KOZ puis Orange, ces deux villes ne sont plus séparées que de 27km.

<sup>71</sup> Direction du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme.

- 2.186 élèves sur les 15.302 élèves<sup>72</sup> que compte la ville au titre de l'année scolaire 2012-2013.

Pour une meilleure appréciation de l'investissement Adjoukrou à Dabou, nous avons considéré ces Adjoukrou (les autochtones) comme une entité ethnique à part entière différenciable des autres ethnies du groupe ethnique Akan auquel ils appartiennent. Le recueil des données a été réalisé sur une période de quatre ans allant de 2010 à 2013 de manière discontinue pour fait de crise politico-militaire et identitaire en Côte d'Ivoire.

## Résultats

### Les Adjoukrou dans la population de Dabou

La répartition de la population fait, d'une part, ressortir les disparités de peuplement entre les neuf quartiers de la ville comme le montre la figure 1.

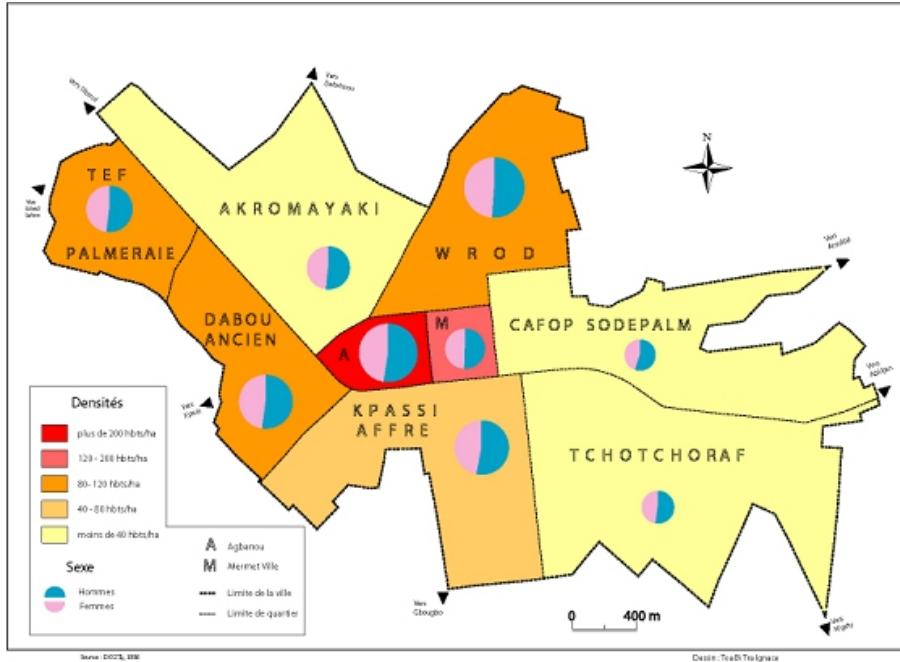


Figure 1 : Population de Dabou par quartier et par sexe

D'autre part, elle met en exergue l'effectif des ethnies et/ou communautés ethniques vivant à Dabou. Les groupes ethniques pris en compte sont les cinq grands groupes ethnolinguistiques de la Côte d'Ivoire auxquels s'ajoutent la catégorie Adjoukrou et des catégories hybrides que

<sup>72</sup> Ces chiffres nous sont fournis par la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique de Dabou (DRENET Dabou, 2013).

sont les naturalisés ivoiriens, les ivoiriens sans précision, les Dioula (ivoiriens et étrangers) et l’ensemble des autres communautés étrangères (voir tableau 1).

**Tableau 1** : Composition de la population de Dabou par grandes communautés

GROUPES ETHNIQUES	POPULATION	POURCENTAGE
Adjoukrou	5 544	10,34%
Akan (Adjoukrou exclu)	14 229	26,53%
Dioula de Côte d’Ivoire*	10 608	19,78%
Dioula hors Côte d’Ivoire**	12 125	22,61%
<b>Total Dioula</b>	<b>22 733</b>	<b>42,39%</b>
Krou	4 642	08,65%
Mandé Sud	2 252	04,20%
Autres ivoiriens	785	01,46%
Autres nationalités***	3 448	06,43%
<b>Total</b>	<b>53 633</b>	<b>100%</b>

Source : RGPH 1998, nos enquêtes 2012.

**Nota Bene :**

\* *Dioula de Côte d’Ivoire* : désigne l’ensemble des Voltaïques et des Mandé Nord.

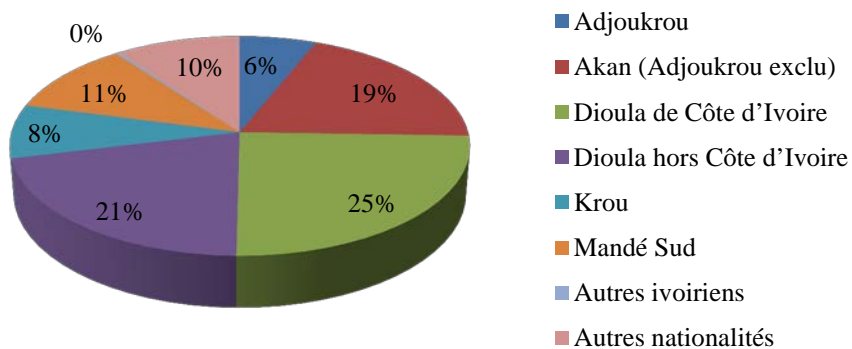
\*\**Dioula hors Côte d’Ivoire* : fait référence en plus des burkinabés, à plus de 60% de la communauté CEDEAO (Mairie de Dabou (2010).

\*\*\**autres ivoiriens* : prend en compte les naturalisés ivoiriens et les ivoiriens sans précision.

**Les Adjoukrou et le commerce à Dabou**

La ville de Dabou compte un nombre important de commerçants qui interviennent dans plusieurs. La synthèse des résultats l’enquête est la figure 2.

**Figure 2** : La répartition des commerçants de la ville par groupes communautaires



Sources : Nos enquêtes, 2010.

### Les Adjoukrou et la croissance immobilière

Tel que procède la commission d’attribution de lots (part belle est faite aux autochtones) et connaissant le pouvoir économique des Adjoukrou du fait de la rente des produits agricoles (palmier à huile et hévéa), ceux-ci devraient en principe être maîtres du bâti à Dabou. Le tableau 2, résultat synthèse de nos enquêtes, nous situe sur la question.

**Tableau 2 :** La répartition des propriétaires de logement par communautés.

COMMUNAUTES	NOMBRE DE LOGEMENTS	POURCENTAGE
Adjoukrou	250	16,67%
Akan (Adjoukrou exclu)	390	26,00%
Dioula de Côte d’Ivoire	328	21,87%
Dioula hors Côte d’Ivoire	302	20,13%
<b>Total Dioula</b>	<b>630</b>	<b>42,00%</b>
Krou	110	07,33%
Mandé Sud	62	04,13%
Autres nationalités	58	03,87%
<b>Total</b>	<b>1 500</b>	<b>100%</b>

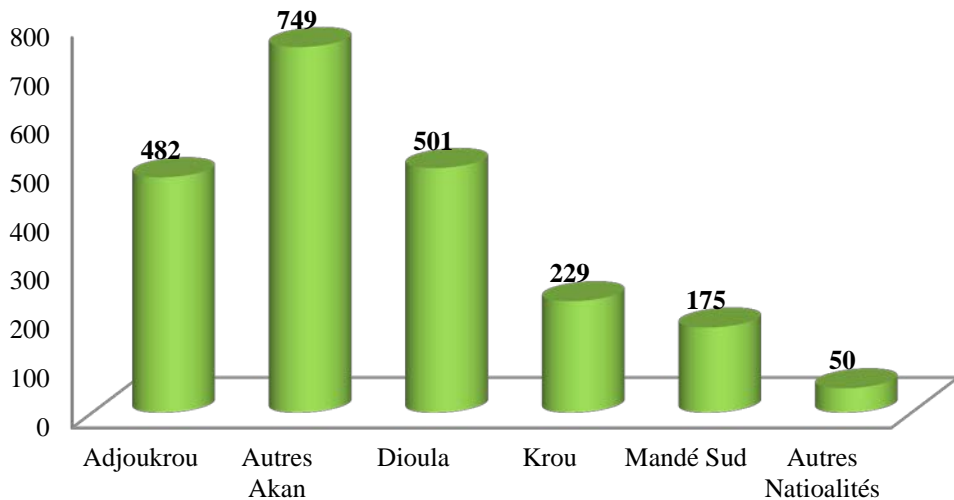
Source : Nos enquêtes, 2010.

### La proportion des Adjoukrou dans le système éducatif

- La répartition des élèves par groupes ethniques

Au titre de l’année scolaire 2012-2013, la ville abrite 4 établissements publics et 14 établissements privés secondaires. L’effectif cumulé de l’ensemble des 18 établissements secondaires est de 15.302 élèves. L’échantillon enquêté révèle ce qui suit :

**Figure 3 :** Répartition des élèves de Dabou par communautés ethniques et nationalités



Source : Nos enquêtes, 2013.

- Les Adjoukrou et la réalisation des établissements scolaires privés Dabou est une ville-école. Au titre de l'année scolaire 2012-2013, elle compte dix huit établissements scolaires secondaires ainsi répartis : quatre lycées et collèges publics, trois structures confessionnelles, quatre collèges privés à fondateurs multiple et six collèges privés à fondateur unique. Les collèges à fondateur unique sont le collège Anafi (fondateur Dioula), le collège Châteaubriand (fondateur Adjoukrou), le collège François Viet (fondateur Baoulé), le collège Groupe Elite (fondateur Ahizi<sup>73</sup>), le collège Nayeba (fondateur Baoulé) et le collège Saint Jean Mamen (fondateur Adjoukrou).

### L'Adjoukrou et l'investissement dans le domaine de la santé

- L'Adjoukrou et la réalisation des centres de santé privés à Dabou Les centres de santé privés sont les cliniques et infirmeries privées. Ces officines privées, au nombre de dix, sont pour la plupart regroupées au centre ville. Dans cette analyse, nous ne prendrons pas en compte l'hôpital Méthodiste et le dispensaire Catholique qui sont des structures religieuses à caractère social. La répartition par ethnie du propriétaire des huit autres centres de santé privée est perçue par le tableau 3.

**Tableau 3 :** Ethnie et nationalité des propriétaires de cliniques et infirmeries privées

Nom de l'établissement sanitaire	Nom du propriétaire	Ethnie du propriétaire
Centre Médical CHRIST-ROI	Dr. KOUAKOU	Baoulé
Centre Médical SAINT JEAN	Dr. SESSE Bab A.	Adjoukrou
Centre Médical SAREPTA	Dr. NANGOR Koutouan	Abbey
Centre Médical YAHWEH-RAPHA	-	Bénois
Clinique Espace Médical ALOES	Dr. DJE	Baoulé
Infirmerie La Nouvelle Jérusalem	Major KOUAME	Baoulé
Infirmerie Privée COULIBALY	Infirmier COULIBALY	Dioula
Infirmerie Privée Mermet-Ville	Dr. ESSIS	Adjoukrou

**Source :** Nos enquêtes, 2013.

- L'investissement des Adjoukrou dans la réalisation des pharmacies La ville de Dabou abrite cinq pharmacies ainsi réparties : la pharmacie Fezan et la pharmacie Des Lagunes, situées au quartier Kpassi Affre ; la pharmacie Générale située au quartier Agbanou ; la pharmacie Des villages au quartier Wrod et la pharmacie Du Marché au quartier Mermet-Ville. La répartition de ces cinq pharmacies par ethnie du pharmacien propriétaire est indiquée dans le tableau 4.

<sup>73</sup> Ahizi, Baoulé sont deux des 63 ethnies de la Côte d'Ivoire.

**Tableau 4 : Répartition des pharmacies par ethnie du propriétaire**

Pharmacie	Nom du propriétaire	Ethnie du propriétaire
Pharmacie Des Lagunes	Dr. N'DIAYE,	Dioula
Pharmacie Des Villages	Dr. Meless Lasme	Adjoukrou
Pharmacie Du Marché	Dr. TOURE	Dioula
Pharmacie FEZAN	Dr. NENIN Youan Lou	Gouro
Pharmacie Générale	Dr. Bamba ;	Dioula

Source : Nos enquêtes, 2013.

### Les Adjoukrou et la réalisation hôtelière

La ville abrite une vingtaine d'hôtels généralement localisés dans les quartiers périphériques. 17 ont accepté de se soumettre à notre enquête portant sur l'ethnie et la nationalité des bâtisseurs de la ville de Dabou (voir le tableau 5).

**Tableau 5 : La répartition des hôtels de Dabou par ethnie du propriétaire**

Nom de l'hôtel	Nom du propriétaire	Ethnie du propriétaire
Auberge Sérénité	Mémel	Adjoukrou
Complexe hôtelier Akparo	Konan N'guessan	Baoulé
Espace palmeraie	Metch	Adjoukrou
Hôtel Amitié	-	Baoulé
Hôtel Brogos	Tiapani	Adjoukrou
Hôtel Eden	-	Ghanéen
Hôtel Espérance	Zouh	Guéré
Hôtel Iman's	-	Burkinabé
Hôtel La Cité des Boss	Irié Bi Tchan	Gouro
Hôtel Las Palmas	-	Baoulé
Hôtel Le Refuge	Kouadio Emou Marc	M'batto
Hôtel Leboutou	Pako	Adjoukrou
Hôtel Lewis	Koby Assa	Adjoukrou
Hôtel N'gbaffre	Brou	Baoulé
Hôtel Vallon	-	Alladian
Hôtel Waff	Adou Bedi	Adjoukrou
Résidence N'dah	N'da	Baoulé

Source : Nos enquêtes, 2012 et 2014.

### La présence Adjoukrou dans le domaine du transport

Certes, la ville dispose d'un aéroport, mais cet aéroport n'existe que de nom, car son trafic est depuis longtemps interrompu. Les seules voies d'accès à la ville restent la route et le plan d'eau lagunaire. Les compagnies de transport routier les plus régulières sont les suivantes par type d'importance : MTD (Midid Transport de Dabou), le Fonctionnaire, ERROUR Transport, la compagnie Apache, Sangaré Transport, UTD (Union des Transporteurs de Dabou), le Gouverneur. Toutes ces sociétés de transport citées sont propriétés Dioula à l'exception de la compagnie MTD qui elle,



appartient à un Abouré. Le transport urbain est assuré par les taxis de couleur orange. La marque de véhicule la plus répandue est Mercedes. Selon monsieur SIAKA Doumbia, le président de l'Union des Chauffeurs de Taxis de Dabou (UCTD), la ville compte une centaine de taxis dont les propriétaires et chauffeurs de taxis sont très majoritairement des Dioula. Le troisième niveau de transport routier à Dabou est le transport entre Dabou et sa zone rurale. Ce trafic est assuré par les taxis-brousse de différentes marques. Ces véhicules localement appelés « Gbaka », sont des minicars dont le nombre de places varie de 14 à 22 selon la marque du véhicule. Ce secteur est entièrement dominé par les Adjokrou.

Le deuxième type de transport exercé dans la ville est le transport lagunaire. L'activité de transport dans le débarcadère est hebdomadaire : tous les samedis, jours de marchés de la ville. Les moyens de locomotion sont des pirogues géantes à moteur appelées à Abidjan « Pinasses », mais localement appelées hors-bords. Ces moyens appartiennent aux pêcheurs ghanéens, Alladian et Avikam.

### L'Adjokrou et la gestion de la politique locale

- Le poids des Adjokrou dans la politique communale

Conformément à la loi n°80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale en Côte d'Ivoire, Dabou eut son premier maire à l'issue des élections municipales de 1980. Ces élections placent le professeur de lycée, Jean KAUL Mémel à la tête de la toute nouvelle collectivité décentralisée du pays Adjokrou. La liste des maires successifs de la commune de Dabou est consignée dans le tableau 6.

**Tableau 6 :** Liste des différents maires de la commune de Dabou

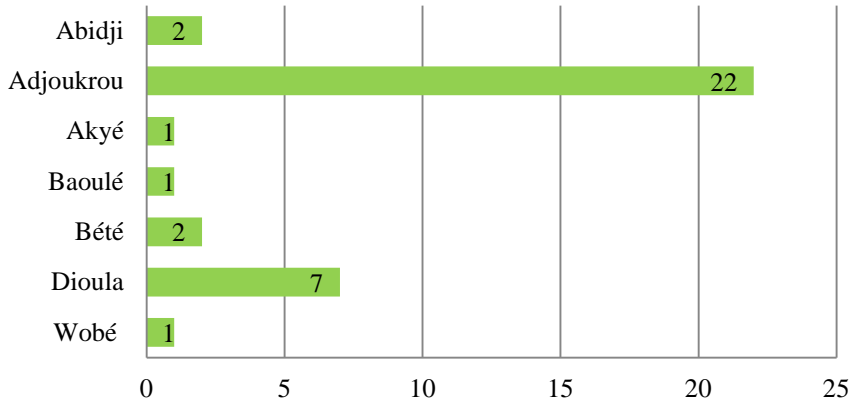
Date d'élection	Identité	Parti	Qualité	Ethnie
1980	Jean KAUL Mémel	PDCI-RDA	Enseignant de philosophie	Adjokrou
1985	LOHOUES Essoh Vincent	PDCI-RDA	Homme politique	Adjokrou
1990	LOHOUES Essoh Vincent	PDCI-RDA	Homme politique	Adjokrou
1995	Albert Kakou TIAPANI	PDCI-RDA	Homme politique	Adjokrou
2001	Albert Kakou TIAPANI	PDCI-RDA	Homme politique	Adjokrou
Avril 2013	Mohamed SESS Soukou	RDR	Député, homme politique	Adjokrou

Source : Mairie de Dabou, 2013.

La commune de Dabou, avec son effectif de 64 882 habitants (RGPH, 1998), devrait être dotée d'un conseil municipal de 43 membres.

Mais le secrétaire général de la mairie, interrogé en avril 2013, donne le chiffre de 36 agents dont la composition par ethnie est présentée par la figure 4.

**Figure 4 :** La répartition des conseillers municipaux de Dabou par ethnie

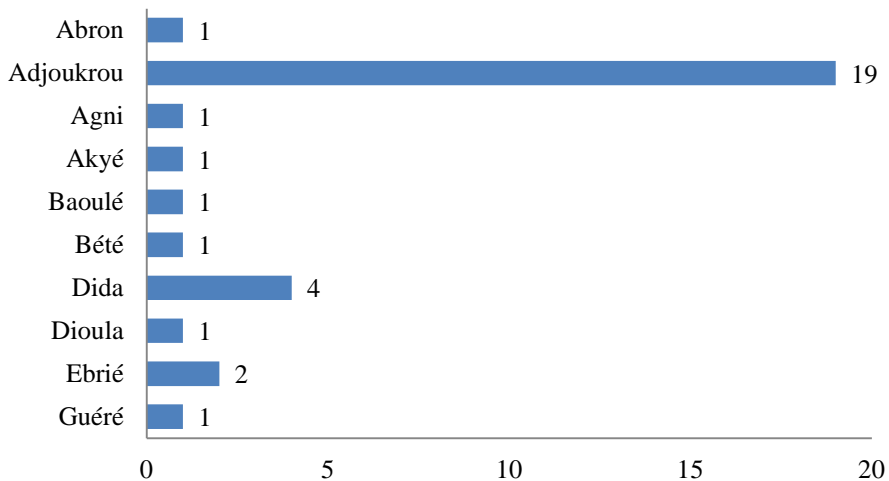


**Source :** Secrétariat général de la Mairie de Dabou, 2013.

- L'Adjoukrou et le conseil général

Suite à l'élection des conseillers généraux de la Côte d'Ivoire en juillet 2002, Dabou installe son premier conseil général le 03 septembre de la même année. Le Dr. ADOUX Esoh Augustin en est le président. Il est à la tête d'une équipe de 32 personnes dont la composition par ethnie s'observe à travers la figure 5.

**Figure 5 :** La répartition des conseillers généraux de Dabou par ethnie

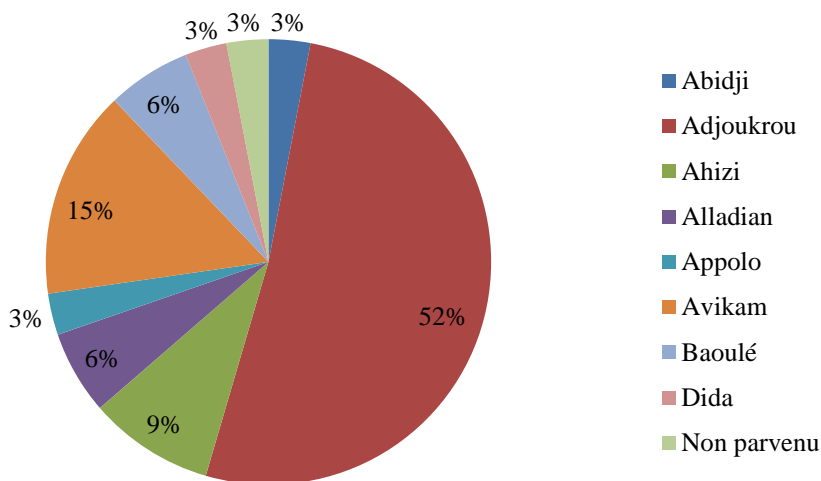


**Source :** Conseil Général de Dabou, 2012.

- L’Adjoukrou et le conseil régional

A l’exception de la région du Tchologo<sup>74</sup>, les élections des Conseillers Régionaux de la Côte d’Ivoire, couplées aux élections législatives, se sont tenues aux scrutins du 21 avril 2013. A Dabou, étaient en liste quatre candidats ainsi nommés : Avi Adroh Eugène, d’ethnie Avikam ; Nomel Agnimel Robert, d’ethnie Adjoukrou ; Yacé Gabriel Joseph, d’ethnie Alladian et Yède Niangne Jean Claude, d’ethnie Adjoukrou. A 51,45% les électeurs accordent leurs suffrages à Yacé Gabriel Joseph qui met en place un conseil régional de 33 membres dont la figure 6 montre le regroupement par ethnie.

**Figure 6 :** La répartition des conseillers régionaux de Dabou par ethnie



**Source :** Conseil Régional des Grands Ponts, 2013.

### Discussion

Dabou a une population nombreuse et multicolore à l’instar de la plupart des villes du sud forestier ivoirien, certainement en raison de la forte migration en direction de cette zone. En effet, selon **l’ORSTOM (1984)**, *l’immigration demeure le grand moteur de la croissance urbaine, surtout si l’on considère la capacité « naisseuse » de cette population de migrants.* Aussi, notre enquête montre que les autochtones Adjoukrou représentent 10,33% de la population urbaine. C’est un taux faible vu que Dabou est la seule ville du pays Adjoukrou. Le taux d’immigration de la ville est d’environ 29%, largement supérieur à la moyenne nationale (26%). Cela

<sup>74</sup> Les élections des Conseillers Régionaux de la région du Tchologo se sont tenues au scrutin du 21 juillet 2013.

montre que Dabou est l'une des principales destinations du flux migratoire étranger en direction de la Côte d'Ivoire. Les communautés étrangères les plus représentées sont les ressortissants des pays au Nord de la Côte d'Ivoire que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L'ensemble des ressortissants de ces dits pays sont communément appelés les Dioula. Les Dioula non ivoiriens vivant à Dabou représentent 22,61% de la population et les Dioula ivoiriens 19,78% ; ce qui donne un total d'environ 42,39% de représentation de Dioula dans la ville de Dabou. Le rapport de masculinité des burkinabés est 110 contre 1180 pour les Adjokrou. Cela voudrait dire que les « autochtones » Adjokrou se sentent à Dabou plus étrangers que les immigrés.

Des commerçants enquêtés, les ivoiriens sont au nombre de 691 contre 309 étrangers. Cela donne un taux de 30,90% d'immigrés commerçants. C'est un chiffre assez élevé pour une ville comme Dabou située presque au centre de la région littorale ivoirienne, et éloignée des frontières ivoiriennes. Le nombre de commerçants étrangers (309), cinq fois celui des commerçants Adjokrou (61), atteste de la mainmise des étrangers sur ce secteur au détriment des autochtones. En considérant les groupes ethniques de la Côte d'Ivoire, mis en rapport aux Dioula et/ou autres étrangers, le constat est plus amer : les Dioula de Côte d'Ivoire représentent 24,70% des commerçants et les Dioula non nationaux 21,00%. Toutes tendances confondues, les Dioula affichent donc un pourcentage de 45,70% des commerçants de Dabou, soit environ 8 commerçants Dioula pour 1 commerçant. Les autres ivoiriens, c'est-à-dire les Akan (exceptés Adjokrou), les Krou, les Mandé Sud et les naturalisés ivoiriens, sont au nombre de 383, soit un taux de 38,30% qui est également plus élevé que celui des Adjokrou (06,10%). Ici, on compte 1 Adjokrou pour 6 commerçants ivoiriens non Dioula. Ainsi, les autochtones Adjokrou ne représentent que 1/15<sup>e</sup> des commerçants, donc fortement minoritaires dans la ville.

Selon le tableau exhaustif duquel découle le tableau 2, les Adjokrou sont maîtres du bâti à Dabou si on ne considère que la distribution des propriétaires de logements par ethnie, car leur nombre de 250 propriétaires de logement est nettement supérieur à celui de toute autre représentation ethnique ou nationale dans ce domaine. Les Adjokrou sont suivis de loin par les Baoulé (180 logements), les burkinabés (129 logements), les Sénoufo (124 logements), les maliens (119 logements), etc. Cela dit, les logements propriétés Adjokrou (250 logements) ne représentent que 16,67% des 1.500 logements enquêtés. Du coup, l'affirmation ci-dessus selon laquelle les Adjokrou seraient maîtres du bâti à Dabou, laisse perplexe. En effet, selon le tableau 2, les Dioula ivoiriens représentent 21,87% des bâtisseurs de la ville et les Dioula hors Côte d'Ivoire 20,13%. Mais ces deux communautés

Dioula sont difficilement dissociables compte tenu de leurs similitudes. Pris ensemble, les donnent un total de 630 propriétaires de logements, soit une représentation de 42%. Ce taux représente environ trois fois celui des Adjoukrou, de même, il surclasse la part cumulée des autres communautés non Adjoukrou évaluée à 41,33%. On peut donc affirmer que les Dioula sont maîtres du foncier urbain au grand dam des Adjoukrou.

Les élèves du secondaire de la ville de Dabou sont majoritairement Adjoukrou (482 élèves) avec un taux de représentation de 22,05%. Ces élèves sont certainement issus des milieux ruraux environnants. Rappelons à propos que la région Adjoukrou compte 40 villages, tous fortement rattachés au chef-lieu de préfecture Dabou. De même, le monde rural est dépourvu d'établissement secondaires hors mis le collège municipal de Toupah. En plus, Dabou est la seule ville de la région Adjoukrou. Tous ces facteurs combinés font de Dabou la première zone de convergence des élèves du primaire reçus au concours d'entrée en sixième ou désireux d'embrasser le cycle secondaire. C'est donc tout naturellement que les élèves Adjoukrou écrasent de par leur nombre les ressortissants des autres ethnies. L'ensemble des élèves non Adjoukrou est de 1.704, soit environ 78% de l'effectif recensé. Plus nombreux certes, mais beaucoup plus morcelés, ces élèves ont du mal à contrebalancer le poids des élèves Adjoukrou mus par un sentiment de solidarité à toute épreuve<sup>75</sup>.

Des six établissements privés pris en compte par l'enquête, deux sont propriétés Adjoukrou, deux, propriétés Baoulé, l'un appartient à un Dioula et le dernier est patrimoine Ahizi. Ainsi, la part des Adjoukrou dans la réalisation de collèges privés est de 33,33%. Avec ce chiffre, les Adjoukrou s'affichent comme grands investisseurs dans le domaine de la réalisation d'établissements secondaires mais, ils partagent cette gloire avec les Baoulé qui eux aussi, totalisent 33,33% de représentativité dans ce domaine. En portant l'analyse sur le plan de l'autochtonie, les Adjoukrou se retrouvent minoritaires comparés au reste des fondateurs puisqu'à cette échelle, la part des Adjoukrou ne représente que 1/3 du total des fondateurs.

Le domaine de la santé prend en compte les pharmacies et les centres de santé. Des cinq pharmacies de la ville, les pharmacies « Des Lagunes », « Du Marché » et « Générale » ont pour propriétaires respectifs les Docteurs

---

<sup>75</sup> Les élèves Adjoukrou d'une même tranche d'âges appartiennent à une même classe d'âge ou génération quels que soient leurs villages d'origine. Aussi partagent-ils des secrets liés aux prérogatives et objectifs de leur génération en plus de ceux fixés par les exigences scolaires. Ces élèves Adjoukrou parlent couramment leur langue à l'école. Cela traduit-il le rejet de l'autre ? Ou est-ce le sentiment d'une affirmation identitaire ? Nous répondons simplement que les élèves ivoiriens en général maîtrisent de moins en moins la langue de Molière aussi, préfèrent-ils se cacher derrière leur ethnie ou le *Noushi* (argot ivoirien) chaque fois que l'occasion se présente.

N'diaye, Touré et Bamba ; trois patronymes Dioula. Une seule pharmacie est réalisation Adjokrou : c'est la pharmacie des Villages qui appartient au docteur Meless Lasme. La cinquième et dernière pharmacie est la pharmacie FEZAN, œuvre du docteur NENIN Youan Lou, une femme d'ethnie Gouro. Cela montre l'insuffisance de l'investissement Adjokrou, mais aussi la forte domination des Dioula (60%) dans l'approvisionnement de Dabou en produits pharmaceutiques. Concernant les huit centres de santé privés de la ville, trois sont des réalisations de personnes d'ethnie Baoulé, deux sont des réalisations Adjokrou, une est Abbey et une est Dioula. C'est clair, les Baoulé dominant ce secteur avec un taux de présence de 37,5%. Ils sont suivis par les Adjokrou (25%). Cependant, la part des Adjokrou dans le domaine de la santé privée correspond à ¼ des investissements ; trop peu pour contrebalancer les 75% de réalisations des immigrés Baoulé, Abbey et Dioula.

Les Adjokrou sont en avance sur les autres ethnies ou nationalités en matière construction hôtelières, car on compte 06 hôtels possessions Adjokrou contre 05 hôtels pour les Baoulé et un hôtel pour chacune des communautés Alladian, Burkinabé, Ghanéen, Gouro, Guéré et M'batto. Cela peut être considéré comme une domination, enfin, si l'on ne veut tenir compte que de la répartition par ethnie et nationalité. Sinon, en se fondant sur le critère d'autochtonie, le constat est autre : les Adjokrou (35,29%) se présentent minoritaires comparés aux non autochtones qui, toutes tendances confondues affichent une représentativité de 64,71%. De cette population migrante, les Baoulé détiennent la palme d'or, car des cinq hôtels dont ils sont propriétaires, l'un, le Complexe Akparo, est le plus grand hôtel de la ville. Par son caractère d'hôtel trois étoiles, le complexe Akparo fait la fierté de la ville, aussi, il est en passe de devenir, si ce n'est déjà fait, le symbole de la ville. Le prestige du complexe Akparo est un autre facteur qui vient donc accentuer la domination des immigrés en général, et singulièrement la notoriété des Baoulé dans la réalisation hôtelière à Dabou.

Dans le domaine du transport, il ressort que les sociétés de transport routier interurbain (Dabou-Abidjan) de la ville, sont en très grande majorité, des propriétés non Adjokrou. Les compagnies les plus prestigieuses ainsi énumérées dans l'ordre décroissant : MTD, Le Fonctionnaire, Errour Transport et Apache Transport, sont propriétés Abouré pour la première et Dioula pour les trois autres. La présence des Adjokrou ne se remarque qu'à travers quelques car appartenant à des mutuelles de village. Pour le transport intra urbain, sur la centaine de taxis exerçant à Dabou, « *c'est à peine si le nombre d'Adjokrou propriétaires et/ou chauffeurs de taxis approche la vingtaine* » ; s'est empressé de nous dire monsieur SIAKA Doumbia, président de l'Union des Chauffeurs de Taxis de Dabou (UCTD). Cependant le trafic village-Dabou est exclusivement l'affaire des Adjokrou pour dit-on

*limiter la suprématie Dioula dans le domaine du transport à Dabou et aussi pour en finir avec les grèves à n'en point finir de ces derniers autrefois maîtres des routes villageoises. Quant au transport lagunaire, il est l'affaire des ghanéens et à une échelle réduite, celle des Alladian et Avikam.*

Comme une ruée vers l'or, la politique locale en Côte d'Ivoire mobilise les individus dans les localités et les incite à détenir le pouvoir. Dans ce jeu trouble, *les migrations sont souvent considérées comme un symptôme de désordre, où le migrant peut être à la fois exclu par la société d'accueil et repoussé par celle d'origine, tandis que l'étranger est fréquemment le bouc émissaire idéal des politiciens, des secteurs sociaux frustrés ou des gouvernants dans l'échec, les nationalismes se développant facilement sur le terreau des préjugés caricaturaux* (Hervé DOMENACH, 2009). Si pour les migrants<sup>76</sup> et les descendants de migrants, la gestion de la politique locale est gage de parfaite intégration dans la société d'accueil, pour les autochtones, détenir le pouvoir local est avant tout, le signe de l'affirmation de l'autochtonie, symbole d'une mainmise sur son terroir en dépit de la présence massive des "étrangers". Les élections municipales, législatives, de conseillers généraux et des conseillers régionaux sont autant de possibilités que la Côte d'Ivoire offerte aux uns et aux autres de réaliser leur rêve.

En 33 ans d'activité communale, Dabou a connu quatre différents maires. Ils sont tous des Adjoukrou. Jean KAUL Mémel et Mohamed SESS Soukou sont de la confédération Bouboury, LOHOUES Essoh Vincent et Albert Kakou TIAPANI sont de la confédération Débrimou<sup>77</sup>. La lutte politique entre les ressortissants des ces deux confédérations, véritable querelle fratricide, est déjà trop vive pour voir les "étrangers" se frayer un chemin dans la quête du pouvoir municipal à Dabou. Ainsi, à l'exception de monsieur YAYA Coulibaly (2<sup>ème</sup> adjoint au maire et Dioula), la municipalité formée sous le mandat de TIAPANI a une coloration Adjoukrou. Les Adjoukrou sont également majoritaires au conseil municipal. Ils sont au nombre de 22 sur les 36 conseillers, soit environ 3/5<sup>e</sup> de l'effectif de l'organe délibérant de la mairie. C'est dire que les Adjoukrou ont une absolue du pouvoir politique communal.

L'analyse de la figure 5 montre que les Adjoukrou ont également une mainmise sur la gestion du conseil général bien que cette entité décentralisée s'étende aussi au département de Sikensi, l'aire culturelle Abidji<sup>78</sup>. En effet

---

<sup>76</sup> Ici, ce terme ne désigne aucunement pas les ressortissants des autres pays qui par conséquent ne sont pas habilités à participer au jeu politique ivoirien. Nous faisons singulièrement allusion aux nationaux ivoiriens non originaires de Dabou.

<sup>77</sup> Le peuple Adjoukrou est divisé en deux confédérations rivales (les Bouboury et les Débrimou).

<sup>78</sup> Autre ethnie de la Côte d'Ivoire.

les Adjokrou sont au nombre de 19 sur les 32 conseillers généraux de l'organe, soit environ 3/5 des décideurs de ce conseil général en plus de l'ethnie Adjokrou de son président. Un autre fait marquant est l'absence des Abidji, l'autre peuple autochtone du conseil général de Dabou. Cela confirme le rôle de détenteurs du pouvoir politique des Adjokrou dans une ville où l'économie leur échappe. A propos, tous les députés successifs de la ville sont seuls ressortissants Adjokrou.

Le conseil régional est l'unique institution politique dont la coloration ethnique de l'instance de direction déroge aux règles qui ont juste que là prévalues à Dabou. En effet, l'avènement du conseil régional marque le premier revers des Adjokrou dans la quête du pouvoir politique local, car, c'est Yacé Gabriel Joseph, un Alladian qui prend la tête de cette institution au grand dam des candidats Adjokrou. Mieux, la vice-présidence de la structure ne compte qu'un seul Adjokrou pour deux Avikam et un Ahizi. Cependant, la répartition des conseillers régionaux par ethnie est largement en faveur des Adjokrou qui s'arrogent 17 des 33 postes disponibles, soit une représentativité de 51,51% qui s'avère être plus élevée que le cumul du taux des trois autres ethnies autochtones de la région des Grands Ponts : les Avikam (15,15%) ; les Ahizi (09,09%) et les Alladian.

## **Conclusion**

L'investissement des autochtones dans le développement de Dabou est mitigé. Les autochtones Adjokrou ne représentent que 10,33% de la population urbaine. C'est un taux faible vu que Dabou est la seule ville du pays Adjokrou. Le taux d'immigration de la ville est d'environ 29%, largement supérieur à la moyenne nationale (26%). Cela montre que Dabou est l'une des principales destinations du flux migratoire étranger en direction de la Côte d'Ivoire. Les communautés étrangères les plus représentées sont les ressortissants des pays au Nord de la Côte d'Ivoire que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les Adjokrou, minoritaires en termes de population, sont également effacés sur le plan économique et celui de la possession immobilière. Le commerce et le transport sont l'affaire des Dioula, la pêche est l'activité des ghanéens. Les grands bâtisseurs de la ville sont les Dioula et les autres Akan parmi lesquels les Baoulé font figure de prou. Cependant les Adjokrou restent détenteurs de la clé de leur ville car les maires, députés, président de conseil général successifs de la ville sont Adjokrou. Un seul individu d'ethnie non Adjokrou (le président du conseil général : Alladian de Jacquville) a réussi à s'imposer sur le plan politique. C'est dire que le pouvoir politique à Dabou est la chasse gardée des autochtones Adjokrou.



## References:

- AHOULOU Akossi, 1991, *Les migrations scolaires à Dabou*. Abidjan, Université de Cocody, Mémoire de Maîtrise, IGT, 125p.
- ALLA D. A., ESSAN K. V., 1997, *La question de la population dans le développement de la région centre-nord Côte d'Ivoire*, In *Cahier de Géographie Tropicale N°5*, IGT, Université de Cocody, Abidjan, pp156-173.
- ATTA Koffi, 1984, *Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké*, In *Anale de l'Université d'Abidjan, série G, Tome XIII*, pp5-51.
- ATTA Koffi, 2001, *Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire*, GRES, Université de Cocody, IGT, 65p.
- BEYNA J. M., 1997, *Le Programme de Développement des Communes Côtières (PDCC) : Une expérience originale de renforcement des capacités de gestion des communes ivoiriennes*, In *Cahier de Géographie Tropicales N°5*, IGT, Université de Cocody, Abidjan, pp122-134.
- CATHERINE C. V. et GODIN L., 1997, *L'avenir des villes africaines : Enjeux et priorités du développement urbain*, Banque Mondiale, Washington, 178p.
- COULIBALY Kélémary, 2008, *Anyama, une ville "Malinké" en pays Akyé*, Thèse unique de géographie, IGT, Université de Cocody-Abidjan, 419p.
- DIBI D. V., 1997, *Régionalisation et responsabilisation des populations locales*, In *Cahier de Géographie Tropicales N°5*, IGT, Université de Cocody, Abidjan, pp33-37.
- Hervé DOMENACH, *Le migrant, un acteur du développement ?*, pp 209-216, in *Migrants des suds*, 2009, IRD Éditions, 505p.
- Françoise DUREAU, 1987, *migration et urbanisation, le cas de la côte d'ivoire*, ORSTOM, collection Etudes et Thèses, Paris, 654p.
- GOGBE Téré, 2010, *Décentralisation, urbanisation et développement dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : le Zanzan*, Thèse de Doctorat d'Etat en géographie, Université de Cocody-Abidjan, IGT, 837p.
- HAUHOUOT Asseypo, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, 364p.
- LE BRIS E., 1990, *Maîtriser le développement urbain en Afrique subsaharien*, 372p.
- LOBA Akou V., 2008, *Dynamisme de développement des villes côtières dans la région des lagunes : cas de Bingerville ; Dabou et grand-Lahou*, Thèse unique de géographie, IGT, Université de Cocody-Abidjan, 382p.
- DUPIRE M. & BOUTILLIER J.-L., 1958, *Le pays Adioukrou et sa palmeraie (basse-Côte- d'Ivoire)*, *Etude socio-économique*, L'homme d'outre-mer, N°4, p 100.
- Marie-José Jolivet & Philippe Léna, 2000, *Des territoires aux identités*, in, *Logiques identitaires, logiques territoriales*, autrepart, Cahiers des sciences humaines, Nouvelle série numéro 14, 214p.

MEMEL Frédéric A., 2012, *Ressources communales et aménagement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dabou*, Thèse unique de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 362 p.

Moriba TOURE, janvier 1982, *Migration, urbanisation et développement urbain en Côte d'Ivoire*, Institut d'Ethno sociologie de l'Université d'Abidjan-Cocody, p 41.

EKANZA Simon Pierre, 2007, *Côte d'Ivoire : de l'ethnie à la nation, une histoire à bâtir*, les Editions du CERAP, 88p.

TOA Bi Tra Ignace, 2006, *Atlas des structures urbaines des villes côtières : cas de Dabou*, Mémoire de maîtrise, IGT, Université de Cocody-Abidjan, 143p.